

Fiche KTsens 4.9 : Du Golgotha à l'Autel.

Jean-Paul II, *Ecclesia de Eucharistia* : « L'Église vit continuellement du sacrifice rédempteur, et elle y **accède** non seulement par un **simple souvenir** plein de foi, mais aussi par un **contact actuel, car ce sacrifice se rend présent, se perpétuant sacramentellement**, dans chaque communauté qui l'offre par les mains du ministre consacré. En effet, « **le sacrifice du Christ et le sacrifice de l'Eucharistie sont un unique sacrifice** ».

Saint Jean Chrysostome le disait déjà clairement: « Nous offrons toujours le même Agneau, non pas l'un aujourd'hui et un autre demain, mais toujours le même. Pour cette raison, il n'y a toujours qu'un seul sacrifice. [...] **Maintenant encore, nous offrons la victime qui fut alors offerte** et qui ne se consumera jamais ».

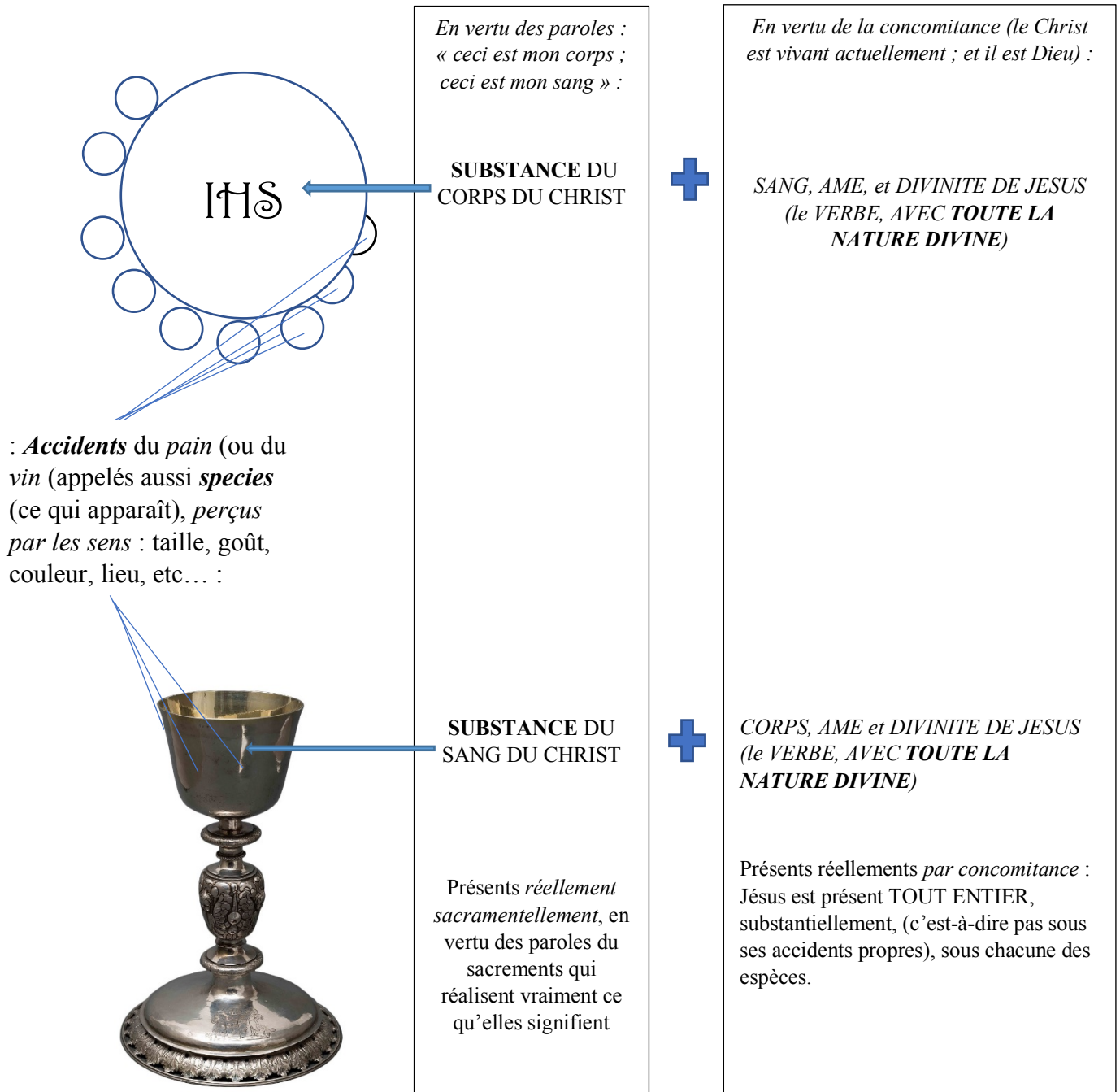
Concile de Trente - SESSION XXII - 17 septembre 1562 : Chapitre I : Lors de la dernière Cène, la nuit où il fut livré, Le Christ voulut laisser à l'Église, son épouse bien-aimée, **un sacrifice qui soit visible (comme l'exige la nature humaine)**. Par là serait représenté le sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois pour toutes sur la croix, le souvenir en demeurerait jusqu'à la fin du monde et sa vertu salutaire serait appliquée à la rémission de ces péchés que nous commettons chaque jour.

Dans ce divin sacrifice qui s'accomplit à la messe, **ce même Christ est contenu et immolé de manière non sanglante, lui qui s'est offert une fois pour toutes de manière sanglante sur l'autel de la Croix**. C'est, en effet, une seule et même victime, c'est le même qui, s'offrant maintenant par le ministère des prêtres, s'est offert alors lui-même sur la Croix, **la manière de s'offrir étant seule différente**.

Pie XII, Enc. *Mediator Dei*, 20 novembre 1947 : Le **saint sacrifice de l'autel** n'est donc **pas une pure et simple commémoration** des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, **mais un vrai sacrifice, au sens propre, DANS LEQUEL, PAR UNE IMMOLATION NON SANGLANTE, le Souverain Prêtre fait** ce qu'il a fait sur la croix, en **s'offrant lui-même au Père** éternel comme une hostie très agréable. « La victime est la même ; celui qui maintenant offre par le ministère des prêtres est celui qui s'offrit alors sur la croix ; seule la manière d'offrir diffère ». (Conc. Trid., Sess. XXII, cap. 2). C'est donc **le même prêtre...La victime est également la même**, à savoir le divin Rédempteur, selon sa nature humaine et dans la vérité de son corps et de son sang. La **manière** dont le Christ est offert est cependant **différente**.

- **Sur la croix**, en effet, il offrit à Dieu tout lui-même et ses douleurs, et l'immolation de la victime fut réalisée par une mort sanglante subie librement.
- **Sur l'autel**, au contraire, à cause de l'état glorieux de sa nature humaine, « la mort n'a plus d'empire sur lui » (Rm VI, 9), et, par conséquent, **l'effusion du sang n'est plus possible** ; mais la divine sagesse a trouvé un moyen admirable de **rendre manifeste le sacrifice de notre Rédempteur par des signes extérieurs, symboles de mort**. En effet, par le moyen de la **transsubstantiation du pain au corps et du vin au sang** du Christ, son corps se trouve **réellement présent**, de même que son sang, et les espèces eucharistiques, sous lesquelles il se trouve, **symbolisent la séparation violente du**

corps et du sang. Ainsi la **manifestation (*memoriale*¹)** de sa mort réelle sur le Calvaire est **renouvelée dans tout sacrifice de l'autel**, car la séparation des symboles signifie et montre que Jésus-Christ est **en état de victime**.



¹ « memorialis demonstratio ». La traduction française officielle donne ici « souvenir », ce qui est manifestement insuffisant.